



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agrée Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

COMMUNIQUE

Le Mouvement de la Paix soutient les mobilisations pour une loi cadre intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants

Le Mouvement de la Paix apporte son plein soutien aux mobilisations organisées partout en France par la coalition féministe et enfantiste en faveur d'une loi cadre intégrale contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales. Près de 200 organisations sont aujourd'hui engagées dans cette dynamique, signe du dynamisme de la société civile et de sa capacité à construire des convergences.

Les chiffres rappelés dans la mobilisation disent l'urgence : 94 % des plaintes pour viol sont classées sans suite, 1 % des violeurs sont condamnés et 160 000 enfants sont victimes chaque année de violences sexuelles. Rompre avec cette impunité suppose de ne pas se limiter aux réponses coercitives : il faut prévenir, repérer, protéger, accompagner et permettre la reconstruction. Sans financements suffisants et pérennes, ni les associations ni les professionnel·les formé·es ne peuvent répondre à l'ampleur des besoins.

Cette lutte doit aussi être intersectionnelle. Les violences sexistes et sexuelles se conjuguent la plupart du temps avec des discriminations liées notamment à l'origine, au racisme, à la situation sociale, au handicap, à l'âge, au statut administratif ou au parcours migratoire. Ces réalités doivent être prises en compte sans jamais banaliser, invisibiliser ou relativiser la spécificité des violences sexistes et sexuelles. Cette approche suppose aussi d'élargir notre compréhension des différents champs de violence, notamment aux violences économiques : imposer la dépendance ou la précarité à une femme qui assure le quotidien du foyer, c'est aussi faire subir à ses enfants les conséquences de cette violence. Une attention particulière doit être portée aux femmes étrangères et aux femmes venant de pays en guerre, confrontées à l'exil, aux traumatismes et aux parcours administratifs, ceux-ci pouvant eux-mêmes constituer des formes de violence ou se conjuguer à d'autres violences.

Dans un contexte de militarisation croissante et d'installation d'une économie de guerre, le Mouvement de la Paix rappelle qu'en 2026, 66,5 milliards d'euros sont consacrés à la mission dite de « Défense », contre moins de 100 millions au programme « Égalité entre les femmes et les hommes ». Sans confondre des budgets de nature différente, cet écart interroge nos priorités : la sécurité ne peut être réduite à l'armement et à la préparation de conflits futurs. Elle doit être une sécurité humaine, permettant à chacune et chacun de vivre sans peur ni violence, dans son foyer comme dans la société.

Pour le Mouvement de la Paix, la culture de paix commence aussi dans les foyers. Le patriarcat nourrit une culture de guerre et soutient la militarisation des sociétés ; réciproquement, la militarisation renforce les rapports patriarcaux et banalise les logiques de force. De même que nous combattons l'impunité des

auteurs de violences sexistes et sexuelles, nous refusons le piétinement du droit et du droit international par les logiques de domination et de guerre.

Le Mouvement de la Paix partage avec le collectif pour la loi cadre intégrale une ambition qui dépasse l'addition de mesures : mettre les victimes au centre et engager le changement de paradigme dont nous avons urgemment besoin. Face à des violences systémiques, il faut une réponse systémique, capable d'agir sur leurs causes, de rendre les droits effectifs et de transformer les rapports de domination qui les font perdurer.

Notre soutien s'inscrit enfin dans une logique de convergence et de construction d'une sécurité humaine, sociale, écologique et collective. Ces enjeux seront également au cœur des actions conduites du 21 au 26 septembre autour de la Journée internationale de la paix, pour la paix, la justice sociale, le climat et le respect du vivant et des vivants. Par les convergences qu'elles construisent, ces mobilisations constituent aussi l'une des réponses les plus fortes à la progression de l'extrême droite et des réseaux masculinistes qui l'accompagnent.

Le Mouvement de la Paix appelle à soutenir les mobilisations organisées partout en France tout au long du mois de septembre, à maintenir la pression et à rester vigilants pendant tout le processus d'examen et de vote de la loi. Nous avons besoin d'une loi cadre réellement intégrale, ambitieuse et dotée des moyens nécessaires : pour dépatrialiser les foyers tout comme démilitariser la société, et faire de l'égalité, de la justice, de la protection et de la paix de véritables priorités publiques.

Le Mouvement de la Paix
Le 14 septembre 2026

Sources des chiffres : mobilisation pour la loi cadre intégrale (loi-integrale.fr) ; loi de finances pour 2026, mission « Défense » et programme 137 « Égalité entre les femmes et les hommes ».